



Finalisation de la restructuration financière d'ORAPI

ORAPI annonce avoir finalisé le 29 juillet 2020 la mise en oeuvre des opérations de restructuration de son endettement bancaire et obligataire prévues aux termes du protocole de conciliation conclu entre ORAPI, Kartesia et ses principaux créanciers bancaires et obligataires.

Ces opérations, qui permettent à ORAPI de restructurer son bilan et de mettre en place une nouvelle ligne de financement, comprennent notamment :

- un financement par Kartesia d'un montant maximum de 17 M€ sous forme d'obligations simples non cotées, dont une première tranche de 12 M€ a été souscrite par Kartesia le 29 juillet 2020 (dans un délai de douze mois, ORAPI pourra décider d'émettre la seconde tranche pour le solde) ;
- le rachat par Kartesia de l'ensemble de l'endettement bancaire France (hors une dette hypothécaire de 0,6 M€) et obligataire du Groupe ORAPI (soit un montant total d'endettement bancaire et obligataire de 52 M€) ;
- la conversion en capital au bénéfice de Kartesia de 19,81 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires rachetées par Kartesia ;
- la conversion d'environ 76 % de la valeur nominale des créances bancaires et obligataires par l'émission (i) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros, remboursables en actions nouvelles ORAPI pour un montant nominal total de 23 M€ et (ii) d'obligations non cotées d'une valeur nominale unitaire de 5,20 euros remboursables en actions nouvelles ORAPI, pour un montant nominal total de 16.616.700 M€ (le solde des créances bancaires et obligataires non converties faisant l'objet d'un abandon de créances de la part de Kartesia) ;
- l'adoption d'une structure de gouvernance à Conseil de surveillance et Directoire :
 - nomination par l'assemblée générale des actionnaires d'ORAPI réunie le 29 juillet 2020 de Monsieur Guy Chiffot, Monsieur Jean-Pierre Gaillard, Monsieur Jérôme Gacoin, Monsieur Damien Scallierez, Madame Céline Fantin et la Société Gali, représentée par Martine Griffon-Fouco ;
 - désignation par le Conseil de Surveillance d'ORAPI réuni le 29 juillet 2019 de (i) Monsieur Guy Chiffot en qualité de président du Conseil de Surveillance et (ii) Messieurs Henri Biscarrat et Emile Mercier en qualité de membres du directoire ;
- l'attribution gratuite de 2.309.375 bons de souscription d'actions au profit des actionnaires d'ORAPI ; et
- la signature d'un pacte d'actionnaires relatif à ORAPI entre Kartesia, Monsieur Guy Chiffot et La Financière M.G.3.F, constitutif d'une action de concert entre La Financière M.G.3.F et Kartesia.

Conformément aux stipulations du protocole de conciliation, l'entrée en vigueur de ces opérations étaient soumises à la réalisation au plus tard le 31 juillet 2020 des conditions suspensives décrites dans les communiqués de presse publiés par ORAPI les 5 et 23 juin 2020. Le conseil d'administration d'ORAPI a constaté le 29 juillet 2020 la renonciation par Kartesia au bénéfice de la purge des voies de recours à l'encontre du jugement du Tribunal de commerce de Lyon en date du 7 juillet 2020 homologant le protocole de conciliation, et par conséquent la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives qui y sont stipulées

En outre, la totalité des résolutions nécessaires à la mise en oeuvre des opérations de restructuration ont été approuvées dans le cadre de l'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue aujourd'hui.

A cette occasion, Monsieur Guy Chiffлот, président du Conseil de Surveillance d'ORAPI, a déclaré : « Après plus de 50 années pour bâtir un acteur important de l'hygiène professionnelle, je suis heureux d'accueillir Kartesia et Damien Scaillierez à nos côtés dans cette opération structurante qui doit permettre à ORAPI d'entrer sereinement dans une nouvelle ère. ORAPI est une très belle société pérenne, assise sur un marché porteur très bien capitalisé, avec des produits de qualité et ouverte vers le digital. Avec nos nouveaux associés, nous n'avons qu'un objectif : développer le groupe ORAPI en Europe et dans le Monde »

Damien Scaillierez, Managing Partner de Kartesia et membre du Conseil de Surveillance d'ORAPI a déclaré : « Nous sommes heureux d'avoir finalisé cette étape clé de notre projet d'accompagnement du Groupe, qui permet de significativement améliorer le profil du bilan de la Société. Nous pouvons à présent nous projeter avec M. Chiffлот, l'ensemble du Conseil de Surveillance et la nouvelle équipe de direction menée par M. Biscarrat, dans la mise en place des mesures définies ensemble, destinées à améliorer la performance de la Société à moyen terme et ancrer la position de leader d'Orapi dans ses marchés. »

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques d'hygiène et de maintenance. ORAPI est le leader français de l'Hygiène Professionnelle

ORAPI est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392

Code Reuters : ORPF.PA

Code Bloomberg : ORAP.FP

ORAPI est éligible au PEA – PME

Contacts :



Président du directoire

Henri Biscarrat

Tel : +33 (0)4 74 40 20 04

henri.biscarrat@orapi.com

Communication ORAPI

Fabienne CHIFFLOT

Tel : +33 (0)6 60 36 46 81

fabienne.chiffлот@orapi.com



Communication Financière

Valentine Boivin

Tel : +33 (0)1 75 77 54 65

orapi@aelium.fr